

La récupération d'un passé ambigu

Camille Richard

Volume 11, Number 5, August–September–October 1969

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/29745ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Collectif Liberté

ISSN

0024-2020 (print)

1923-0915 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Richard, C. (1969). La récupération d'un passé ambigu. *Liberté*, 11(5), 27–48.

La récupération d'un passé ambigu

*Ce n'est ni porte ni frontière
Car ce n'est pas un vrai pays...
C'est à la fois fable et mystère
C'est tout simplement l'ACADIE.⁽¹⁾*

Depuis toujours les habitants de la première des colonies françaises en Amérique baignent dans un climat d'ambiguïté politique et culturelle. Déjà au cours de ses premiers cent ans d'existence, l'Acadie n'avait-elle pas changé d'allégeance neuf fois ? En fait l'Acadie est disparue de la carte juridique mondiale depuis 1713, date de la passation définitive de la colonie à l'Angleterre avec le Traité d'Utrecht⁽²⁾. Comme le dit la chanson, ce n'est plus un vrai pays : c'est à la fois fable et mystère...

(1) SHIPPAGAN : poème-chanson de Michel CONTE.

(2) Il est difficile de situer géographiquement l'Acadie. Nous sommes devant un phénomène davantage psychologique et mythique que proprement politique. Cela fait d'ailleurs partie de l'héritage culturel ambigu qu'a porté jusqu'à nous la tradition acadienne. Il existe pourtant divers types de réalités sociales et culturelles acadiennes. Le film récent de Léonard FOREST : *Les Acadiens de la dispersion* (1968), réalisé à l'Office National du Film, retraçait le profil historique et socio-culturel de quelques-unes de ces collectivités acadiennes dispersées à travers les provinces maritimes, la Louisiane et Belle-Isle-en-Mer. Afin d'éviter toute équivoque, les Acadiens dont il sera question dans cet article sont ceux des descendants de l'ancienne Acadie française (Nouvelle-Ecosse), habitant présentement les provinces maritimes, et notamment le Nouveau-Brunswick. Pour plus de précision sur l'origine du mot, ce qu'il signifie et le lieu de l'Acadie française, voir : Clément CORMIER : « ACADIE » in *La Société Historique Acadienne*, Cahier no. 2, 1962, Moncton, Nouveau-Brunswick, pp 58-60. Le lecteur désireux d'avoir une vue d'ensemble des principaux événements relatifs à ce qu'il est convenu d'appeler l'Histoire d'Acadie, des origines à nos jours, pourra consulter l'ouvrage d'Emery LEBLANC : *Les Acadiens*, Les Editions de l'Homme, Montréal, 1963, 126 p.

Il y a plus d'un siècle, Longfellow aussi avait chanté d'une voix plaintive la mort de ce jeune pays, dont seule la tradition revivait le souvenir :

« Naught but tradition remains of the beautiful village of Grand-Pré ».⁽³⁾

Oubliait-il que les mythes font se mouvoir les hommes ? Que même les déshérités cherchent à donner un sens à leur vie ? Sans doute ignorait-il, qu'enfoui dans les profondeurs obscures de cette tradition, vivait toujours, en quelque sorte en sursis, l'embryon d'une conscience historique malheureuse en quête d'unité...

Tous les Acadiens ne furent pas déportés. Plusieurs choisirent de se réfugier au Québec. Beaucoup s'établirent le long des cours d'eau du Nouveau-Brunswick. Avec le temps, d'autres vinrent les retrouver. On prit de nouvelle racine et de petites communautés se développèrent, isolées les unes des autres.

« De 1755 à 1864, les Acadiens, et par politique et par nécessité, se sont tenus dans l'ombre... Les premières années se passèrent dans les bois et près des rochers déserts du rivage. Petit à petit ils commencèrent à lever la tête, puis ils osèrent prendre une place au soleil. La plus pauvre, la plus cachée était la plus sûre. On était vingt, on était cent, on était faible. Puis l'on était sans ressource »⁽⁴⁾.

Un long siècle après l'expropriation et la déportation des années 1755-60, une élite clérico-professionnelle tenta de regrouper ces îlots dispersés de population en créant les bases d'une nouvelle Acadie. On fonda collèges classiques et journaux ; on créa des symboles nationaux (hymne national, fête et patronne nationales) ; on organisa les premières grandes conventions nationales acadiennes⁽⁵⁾, proclamant la résurrection de l'Acadie. Aux yeux et au dire de l'élite, le

(3) LONGFELLOW, H.W.: *Evangéline, A Tale of Acadie*, 1847.

(4) POIRIER, Pascal in *Le Moniteur Acadien*, 8 juillet 1880.

(5) On en compte treize jusqu'à ce jour dont trois au XIX^{ème} siècle (1881, 1884 et 1890). C'est de ces Conventions, qui ressemblent aux anciens congrès de la Société St-Jean-Baptiste, que sont sortis les symboles de ralliement national, ainsi que la Société Nationale l'Assomption, qui porte aujourd'hui le nom de Société Nationale des Acadiens.

mouvement prit la forme d'une véritable *Renaissance acadienne*⁽⁶⁾. Il faut souligner que ce « réveil » fut localisé dans trois régions du Nouveau-Brunswick : Moncton, Bathurst et Edmundston, villes à consonnance anglaise, et dans la baie Sainte-Marie en Nouvelle-Ecosse. Au cours des années suivantes, jusqu'à nous, la plupart de ces Acadiens qui semblaient vouloir redonner un sens à leur vie collective, continuèrent à vivre repliés sur eux-mêmes et isolés des populations anglophones. Ce fut peut-être cette histoire qui leur permit de survivre en tant que collectivité. Idéologiquement, ils s'étaient inspirés du passé : ils puisèrent dans le mythe de la dispersion un puissant symbole de ralliement national⁽⁷⁾ ; c'est même en quelque sorte grâce à ce souvenir nostalgique d'un passé mythifié et du sentiment de partage d'une commune pauvreté qu'ils prirent conscience d'une unité retrouvée. Faut-il s'en étonner ? Ce retour au passé eut d'ailleurs ses avantages :

« ... l'Acadien s'est créé un patriotisme à sa taille en 1881, patriotisme qui l'a isolé du Canada français. Il ne pouvait s'enorgueillir de ses réussites, de ses réalisations : il n'avait rien. Alors son patriotisme s'est orienté vers le passé. Son thème : la dispersion. Ce patriotisme

-
- (6) Nous empruntons à dessein le terme même cher à l'historiographie et à l'idéologie acadiennes. Mailhot a fait une analyse critique de ce concept à travers l'historiographie acadienne. Le lecteur soucieux d'approfondir ses connaissances sur cette période effervescente de l'histoire acadienne consultera avec intérêt la thèse de cet auteur : voir Mailhot, Raymond : *La Renaissance Acadienne (1864-1888). L'interprétation traditionnelle et « Le Moniteur Acadien »*. Thèse de diplôme en Etudes Supérieures présentée au Département d'histoire de l'Université de Montréal, 12 avril 1969.
- (7) C'est également la thèse que semble soutenir Thorburn. Il écrit (c'est nous qui soulignons) ... : « The scattered remnants of the deported Acadians re-established a community based upon the Catholic religion and the myth of their martyrdom and survival ... since their communities have developed in relation to those of the English-speaking Maritime provinces, they have had to develop a rigorous folk myth in order to resist absorption. This myth has centred on the expulsion as the dramatic symbol of their martyrdom and survival and has been associated with devotion to the Church which has been their source of comfort in distress. » Voir THORBURN, Hugh G. : *Politics in New Brunswick*, University of Toronto Press, Toronto, 1961, pp 21-22.

l'a bien servi et lui a permis de prendre conscience de son entité »⁽⁸⁾.

Vu rétrospectivement, cet isolement — forcé ou volontaire — dans lequel se réfugièrent tant d'Acadiens, et ce rappel dramatisé d'un passé à la fois glorieux et tragique qu'exploita l'élite, nous semblent aujourd'hui lourds de conséquences. Il se pourrait même que nous assistions présentement en Acadie au dénouement d'un drame qui s'enracine dans trois siècles et demi d'histoire. Nous y retrouvons l'ambiguïté qui semble caractériser l'évolution de cette Acadie dispersée, depuis toujours à la recherche d'unité. Les choix qui constituèrent les pièces maîtresses de cette mise en scène du siècle dernier assurèrent cependant aux générations suivantes la conservation de la langue, de la foi, de certaines coutumes folkloriques et des genres de vie traditionnels : en somme ils permirent la survivance d'éléments importants d'une culture rurale traditionnelle. Mais ces choix ont peut-être aussi hypothéqué l'avenir des générations actuelles et futures, en cultivant chez de nombreux Acadiens une mémoire presque « névrotique » du passé et une méfiance toute paysanne envers tout ce qui est étranger et nouveau. Peut-être ont-ils également contribué à conserver chez bon nombre d'entre eux un état de pauvreté et d'ignorance qui semblait le lot des leurs, en entretenant chez eux un profond sentiment d'infériorité sociale, économique et culturelle, la conviction presque « masochiste » d'être des descendants d'une race de vaincus que l'histoire avait à jamais éloigné de la grandeur.

Vivant relativement en marge des villes modernes et des Anglophones, favorisés en ce sens par le contexte rural des Maritimes, les Acadiens, par groupements isolés, ont pu s'accommoder de ces conditions, grâce à une organisation sociale créée pour répondre aux besoins ruraux d'une société fermée, et dont les pivots semblent avoir été, comme au Québec : la famille, l'église, la paroisse, l'école et le genre de vie traditionnel de la pêche, de l'agriculture et du « bûchage ». Ils ont pu ainsi puiser dans cette idéologie issue du XIX^{ème} siècle un ensemble de significations qui de plus en plus aujourd'hui

(8) LEBLANC, Emery : *op. cit.*, pp 124-125.

s'effritent aux yeux d'un ouvrier urbain ou d'un intellectuel, ou d'un technicien, ou encore d'un commis d'un grand magasin à rayons... On sait comment la civilisation urbaine et la technique moderne infiltrent divers milieux ruraux à travers le monde, transformant et souvent même bouleversant structures et mentalités. Ce phénomène n'a pas échappé à l'Acadie, surtout depuis la seconde guerre mondiale.

Une analyse récente de Tremblay abordait les problèmes que suscite l'impact des changements technologiques sur la société acadienne traditionnelle de la baie française en Nouvelle-Ecosse. L'auteur soulignait le caractère radical de ces transformations :

« ... quatre ordres de facteurs expliquent ces changements précipités : a) une dépendance de plus en plus grande de l'extérieur pour la subsistance économique ; b) les nouvelles communications de masse ; c) le décalage de plus en plus grand entre l'idéologie nationale professée par les élites et l'ensemble des attitudes et des conduites de la masse ; d) la famille n'est plus le lieu privilégié où s'exaltent et se vivent les valeurs nationales »⁽⁹⁾.

De ce complexe de facteurs, auxquels on pourrait ajouter l'exode rural, une baisse sensible dans les occupations de type primaire, et une plus grande participation acadienne au pouvoir politique — du moins au Nouveau-Brunswick — il s'en est suivi entre autres effets des contacts plus fréquents et plus nombreux entre francophones et anglophones au sein des villes, dans le monde du travail et dans l'univers du loisir, contacts qui semblent avoir donné lieu à une anglicisation progressive de la langue acadienne, car, comme on s'en doute, la langue de communication, parlée et écrite, en affaires comme en loisirs, est le plus souvent l'anglais.

Dans ce contexte, les jeunes générations d'Acadiens ne sont plus gardés en serre chaude rurale, linguistique et religieuse comme jadis leurs pères. Amenés désormais à s'ouvrir sur l'extérieur, les Acadiens, les jeunes surtout, se voient systématiquement confrontés à des valeurs et à une organi-

(9) TREMBLAY, M.-A. : « La société acadienne en devenir : l'impact de la technique sur la structure sociale globale » in ANTHROPOLOGICA, N.S., Volume III, No 2, 1966, pp 344-348.

sation sociale, économique et politique étrangères à leur culture traditionnelle. Beaucoup d'Acadiens gardent toujours inconsciemment en mémoire le spectre de la dispersion, beaucoup demeurent méfiants par suite d'une domination politique et économique séculaire. Idéologiquement préparés à habiter un monde rural, religieux et relativement fermé, et à privilégier des genres de vie traditionnels, bon nombre de parents, sinon la plupart, sont sans doute mal outillés et ont mal équipé leurs enfants sur le plan psychologique, culturel et économique pour affronter la société moderne : la ville, le bureau, l'usine, la technique... la sécularisation croissante de la vie sociale, le monde de la consommation, et l'univers anglophone.

D'où la crise des valeurs que traverse la société acadienne, crise d'une conscience historique à la recherche de son identité culturelle et sociale⁽¹⁰⁾. Les observations de Tremblay portant sur la région sud-ouest de la Nouvelle-Ecosse abondent aussi en ce sens⁽¹¹⁾. Voici en quels termes il décrit cette crise de conscience :

«... un des thèmes les plus forts : l'insistance sur la survivance du groupe et le caractère providentiel de cette survivance, de même que la « mission » spirituelle de la communauté ne semble plus aussi opérant que par le passé dans le contexte nouveau... La somme de ces transformations au niveau des thèmes culturels et de l'idéologie laisse croire que la société acadienne de la Nouvelle-Ecosse est déjà profondément marquée par les valeurs nouvelles ». Plus loin dans son analyse il remarque que parmi les « problèmes fondamentaux de l'Acadie moderne... l'idéologie nationale est sur plusieurs points, ambiguë : les élites n'ont point encore proposé d'objectifs qui seraient en plus étroite conformité avec la vie de tous

(10) Récemment nous avons tenté de cerner quelques-unes des dimensions de ce problème fondamental. Voir « L'Acadie, une histoire à faire ? » dans MAINTENANT, No 87, juin-juillet 1969, pp 169-175.

(11) Celles de BOUDREAU, A. et CHIASSON, A., sur la situation de la langue française, soulignent que le problème ne se pose pas moins dans la région est de la Nouvelle-Ecosse. Voir « Non ! le français n'est pas mort à Chéticamp », L'EVANGELINE, 11 juin 1969, page 1 et 16 juin 1969, page 2.

les jours ». Puis il ajoute : « Ces quatre ordres de facteurs (voir précédemment) — pour ne signaler que les plus importants — sont les éléments mêmes de la nouvelle crise de conscience acadienne. A notre point de vue, ils sont bien plus puissants (j'allais dire dangereux !) que toutes les situations antécédentes parce qu'ils convergent vers l'édification d'une société de masse qui s'aliène graduellement de ses identifications et de ses filiations ethniques. Ce désengagement — par rapport à l'idéologie nationale traditionnelle — rendrait possible maintenant chez les Acadiens l'adhésion à l'une ou l'autre des valeurs pluralistes professées par la civilisation anglo-saxonne »⁽¹²⁾.

Or au Nouveau-Brunswick cette crise se produit au moment où, apparemment, l'Acadien dispose pourtant d'un nombre imposant, par rapport au passé, d'institutions économiques, éducatives, nationales, religieuses... Mais, paradoxe, et malgré un mouvement évident de rattrapage, en général le francophone demeure depuis toujours un citoyen de seconde classe et ne participe pas à part égale à la vie de sa province et de son pays⁽¹³⁾. Il chevauche constamment deux cultures, d'où l'ambivalence de sa position. Contraint par la conjoncture à connaître deux langues, il arrive trop souvent qu'il n'en possède vraiment aucune. Encore s'il contrôlait véritablement

(12) TREMBLAY, M.-A. : « La société acadienne en devenir », *op. cit.*, pp 341-343 et 347-348.

(13) « La situation que nos ancêtres avaient connue n'a pas tellement changé. Nous continuons toujours à acheter des produits manufacturés dans les provinces étrangères avec un revenu bien inférieur à la moyenne nationale et à des prix qui sont parfois plus élevés que ceux payés par les consommateurs des provinces les plus riches. Toujours, nous sommes soumis aux mêmes taux d'intérêt que ceux existant dans les provinces les plus riches du Canada. Nos universités et nos collèges qui ont des années de retard n'ont jamais reçu du Gouvernement Fédéral une attention spéciale pour leur permettre d'atteindre le standard moyen des mêmes institutions de l'ensemble du pays ». (Propos tenus récemment par le recteur du collège de Bathurst aux cérémonies marquant la fin de l'année académique, reproduits dans *L'Évangéline*, édition de mardi le 6 mai 1969, page 12.) « Depuis deux siècles, les Acadiens ont vécu comme des citoyens de deuxième classe... L'Acadien revenu au pays n'a jamais été maître chez lui... Le Canadien français est maître chez lui. L'Acadien ne l'a jamais été... » (Voir LEBLANC, Emery : *op. cit.* pp. 121-123).

les instruments socio-économiques et politiques lui permettant de créer collectivement sa culture et de l'asseoir sur une base habitable, le bilinguisme comme tel ne serait alors qu'enrichissement. Mais les contrôle-t-il vraiment? Une analyse succincte, mais étayée de données statistiques pertinentes, soulignait récemment l'inégalité, sur le plan socio-économique, de l'instruction et de l'accès à la culture, qui frappe durement la collectivité acadienne du Nouveau-Brunswick⁽¹⁴⁾. L'importance du problème que soulevait cette étude sociologique nous oblige à nous y arrêter : cela nous permettra de situer dans un contexte plus vaste le phénomène de contestation récent à l'Université de Moncton : nous y verrons une manifestation de cette crise de la culture que traverse la société acadienne.

Le revenu moyen annuel d'un francophone au Nouveau-Brunswick en 1961 était de \$2,408. (comtés à 80% et plus de francophones) comparativement à \$3,172. pour un anglophone (comtés à 80% et plus d'anglophones). A la même date il était de \$3,999. pour l'ensemble du Canada (moyennes annuelles masculines). Dans les comtés français, 62% de la population vivaient en 1961 dans des familles dont le revenu était inférieur à \$3,000. ; la proportion était de 43% dans les comtés anglais. Quant au salaire familial de \$5,000. et plus, il était de 11.6% dans les comtés français et de 18.4% dans les comtés anglais⁽¹⁵⁾. Par ailleurs, 16% de la main-d'œuvre francophone au Nouveau-Brunswick est concentrée dans des occupations de type primaire à savoir la pêche, l'agriculture et la forêt, la proportion anglophone étant de 8.7% (la moyenne canadienne anglaise étant de 10.6%); quant aux activités administratives et aux services, on compte environ 54% d'anglophones par rapport à 44% de francophones (la moyen-

(14) A. EVEN, J.-P. HAUTECOEUR, R.J. RAVAILT: «L'Université de Moncton, image de la situation socio-économique de la population francophone du Nouveau-Brunswick». Mémoire de l'Association des Professeurs de l'Université de Moncton au sujet de la crise de l'Université. Adressé au Gouvernement du Nouveau-Brunswick, février 1968. Première partie, in *La Revue de l'Université de Moncton*, 1ère année, No 1, mai 1968, pp. 42-50.

(15) *Recensement du Canada*, Vol. IV, Bulletin 4.1-6, Tableaux F2-1, F3-3, 1961.

ne canadienne anglaise étant de 63%⁽¹⁶⁾. Au plan de la fréquentation scolaire, les comtés français présentent un taux de 12.4% en 1961, les comtés anglais de 18.2%⁽¹⁷⁾. Enfin, les francophones ne représentaient que 29% des inscriptions en XIIe année au Nouveau-Brunswick en 1967, les anglophones 71%⁽¹⁸⁾.

Comme tendent à le démontrer les auteurs de l'étude citée, ces inégalités socio-économiques se répercutent jusqu'au niveau universitaire : l'Université de Moncton elle-même reflète à certains égards ce statut socio-économique défavorisé et cette inégalité d'accès à la culture⁽¹⁹⁾. De création récente (1963) et appelée à desservir au moins 35% d'une population de langue française, elle ne recevait pourtant encore en 1968 que 22% des crédits. Par ailleurs, manquant de ressources, elle ne peut pas toujours recruter les professeurs compétents dont elle a besoin : ainsi en 1968, 37% des professeurs de « l'University of New Brunswick » sont titulaires d'un doctorat, alors que Moncton n'en compte que 19%.

« Il apparaît donc de façon évidente que la situation des étudiants de l'Université de Moncton et celle de l'Université elle-même ne sont que le reflet, l'image des inégalités socio-économiques desquelles la population francophone est victime... Les étudiants sont dans la même situation par rapport aux étudiants anglophones de la province que le sont leurs familles par rapport aux familles anglaises... »

La conjoncture économique très précaire que doit affronter l'étudiant de l'Université de Moncton nous permet de saisir le passage d'une prise de conscience personnelle des difficultés de son propre groupe à une *prise de conscience collective* des difficultés de la communauté globale. »⁽²⁰⁾

(16) *Recensement du Canada*, Vol. III, Partie I, Tableaux 21 et 22, 1961.

(17) *Recensement du Canada*, Vol. I, Partie II, Tableaux 74-3, 74-5, 1961.

(18) Statistique fournie par le Ministère de l'Éducation, 30 septembre 1967, citée dans A. EVEN, J.-P. HAUTECOEUR, R.-J. RAVVAULT, *op. cit.*, p. 49.

(19) Voir aussi EVEN, A.: « Une Université sous-développée dans une région défavorisée », in *La Revue de l'Université de Moncton*, 2e année, No 2, 1969, pp. 60-62.

(20) A. EVEN, J.-P. HAUTECOEUR, R.-J. RAVVAULT, *op. cit.*, pp. 46 et 45. (C'est nous qui soulignons).

Prise de conscience collective... Les auteurs ici réfèrent explicitement aux diverses manifestations de contestation (grève étudiante, marche sur Fredericton, occupation du building des Sciences, mémoires...)⁽²¹⁾ que connaît l'Université de Moncton depuis l'année dernière : une partie importante des corps professoral et étudiant conteste précisément cette inégalité d'accès à la culture. Il se pourrait que cette prise de conscience ethnique soit l'expression (idéologique ou utopique) de cette crise de la culture évoquée plus haut, situation rendue sociologiquement possible par la création même du milieu social universitaire de Moncton. Que cette crise éclate au sein même de la seule université de culture française ne doit pas nous échapper. L'Université, de par la nature même de ses fonctions de réflexion, de créativité et de transmission de la connaissance, constitue en notre époque en quête de finalité un instrument privilégié de participation dans un projet de reconstruction d'une culture.

Mais dans le contexte du Nouveau-Brunswick actuel, prendre conscience d'une pauvreté socio-économique et culturelle en termes ethniques conduit presque fatalement à démasquer certaines « idéologies », notamment de la bonne entente et de l'harmonie parfaite, qui servent largement à camoufler un problème ethnique. A titre d'exemple, voici en quels termes elles s'expriment :

« Un vrai sens de fraternité a jusqu'à maintenant existé dans notre communauté où les divers groupes raciaux, linguistiques et ethniques ont continué de vivre en paix, amour et harmonie avec un vrai esprit de solidarité et de fraternité, avec respect, honneur et tolérance mutuels l'un pour l'autre. » (Propos d'un maire

(21) Voir en particulier : *Mémoire de l'Association des Professeurs de l'Université de Moncton Incorporée* adressé au Gouvernement du Nouveau-Brunswick au sujet de la crise de l'Université, février 1968, et le *Mémoire des Etudiants de l'Université de Moncton* présenté aux membres du Bureau des Gouverneurs de l'Université de Moncton, au Gouvernement du Nouveau-Brunswick et à la Commission sur le Financement de l'Enseignement Supérieur. Ces mémoires sont reproduits « in extenso » in *La Revue de l'Université de Moncton*, 1ère année, No I, mai 1968. Voir aussi le Dossier présenté par le comité mixte de l'A.P.U.M.I. et de la F.E.U.M. à la Commission d'étude sur les Relations entre les Universités et les Gouvernements, concernant les problèmes de l'Université de Moncton, le 18 mars 1969.

anglophone rapportés dans *L'Évangéline* du 22 janvier 1968). »

« Il y a des gens dans cette province qui veulent détruire l'harmonie qui existe entre les deux groupes ethniques... » (Propos d'un député francophone rapportés dans *L'Évangéline* du 8 mars 1968). »

Ces propos rejoignent ceux entretenus ce printemps à Sept-Iles par le premier ministre Louis Robichaud :

« La population acadienne a été patiente, très patiente, mais nous avons enfin obtenu ce à quoi nous avons droit, ne serait-ce que l'élection d'un premier ministre de langue française. Tout cela s'est fait sans briser des vitres, ni casser des gueules. Nous vivons chez nous en harmonie avec la population anglaise et nous voulons continuer de cette façon. » (Rapportés par la Presse Canadienne et publiés dans l'édition du journal *Le Devoir*, lundi 28 avril 1969, page 8)⁽²²⁾.

- (22) A peine trois semaines plus tard, un membre sortant de la Commission scolaire du district No 15 (Moncton) déclarait dans une entrevue accordée au journal *L'Évangéline* (vendredi, le 23 mai 1969, p. 1) que les deux groupes ethniques ne sont pas considérés à titre égal... « Ailleurs dans la province, le surintendant possède une véritable autorité et il relève du surintendant régional et non d'un directeur. Dans le district No 15, le poste de surintendant francophone ne constitue, en fait, qu'une réalité mitigée. Ses fonctions sont limitées, très limitées... » L'interviewée a précisé que la compréhension entre les deux groupes est très difficile. « On ne donne pas facilement chance au dialogue de s'établir. Une tradition datant de très longtemps et suivant laquelle ce sont les anglophones qui ont dirigé l'éducation, surtout dans la ville de Moncton, continue de se perpétuer... Les deux groupes doivent être servis avec égalité, sur un même plan, sans favoritisme. » L'article porte comme entête : « Les étudiants francophones de Moncton : des citoyens de deuxième classe ? » Le 12 juin l'éditorial du même journal dénonce « L'illogisme du district No 15 » : « La situation dans le district numéro 15 doit donc être corrigée. Les francophones ont droit à une juste représentation à tous les niveaux du gouvernement en commençant par les commissions scolaires... Le gouvernement, le ministère de l'Éducation, doivent voir l'illogisme du district numéro 15 et prendre des mesures pour y remédier. Les francophones ont été suffisamment patients. Ils demandent maintenant de l'action. » (*L'Évangéline*, éditorial de Jacques Filteau, jeudi, le 12 juin 1969, p. 4). Le bilinguisme est un « très faible tribut à payer » à l'unité canadienne, déclarait tout récemment le premier ministre Louis Robichaud à Halifax (voir *L'Évangéline*, 4 août 1969, p. 1).

Démasquer ces « idéologies » de l'harmonie parfaite, c'est en même temps les dénoncer, c'est prendre conscience d'une domination qui assujettit une population en état de dépendance, c'est du même coup politiser un conflit ethnique latent qui menace d'exploser. Un mémoire récent des étudiants de l'Université de Moncton est fort *explicite* à ce sujet :

« Nous avons compris que le rôle de la Commission de l'Enseignement Supérieur du N.-B. était d'informer le gouvernement de cette province de l'urgence d'une situation qui contredit les belles paroles de bonne entente, de société juste, de Canada uni, de bilinguisme et de biculturalisme qui prétendent perpétuer une Confédération croulante. Nous sommes obligés de constater que, non seulement il n'est pas question de rattrapage, mais que la situation préconisée n'aura pour effet que d'accélérer le processus d'assimilation qui est de nature à simplifier la situation ou à la faire exploser. »⁽²³⁾

Au Nouveau-Brunswick, il semble que la mise en évidence et la dénonciation d'une situation ethnique qui menace de devenir explosive ait provoqué certaines réactions. Il fallait s'y attendre. La politisation de conflits sociaux dans une société à tendance libérale où par définition le politique est relégué au domaine du privé, surtout dans un milieu qui précisément s'efforce d'ignorer ces conflits,⁽²⁴⁾ soulève parfois

(23) Extrait de la Réponse de la F.E.U.M.I. au Rapport de la Commission de l'Enseignement Supérieur du Nouveau-Brunswick intitulé *Un Regard vers l'Avenir*, Fredericton, janvier 1969. Le mémoire des étudiants est daté du 17 mars 1969.

(24) Une sociologie générale du changement social, qui tiendrait compte du conflit ou de l'état de crise de façon positive, sans pour autant en faire une apologie du changement pour le changement à la Dahrendorf, reste toujours à écrire. Que l'on nous permette cependant ces quelques remarques rapides. Depuis longtemps déjà une large partie de l'opinion publique considère les situations conflictuelles et leur expression idéologique violente comme indésirables, voire même dangereuses pour l'ordre social. Bien sûr, certains conflits ouverts peuvent conduire à l'anarchie... Mais ne faudrait-il pas aussi s'interroger sur la valeur créatrice du conflit ? Les exemples ne manquent pourtant pas dans la nature, dans les processus de croissance de la personnalité et dans l'évolution sociale. En fait, n'exercent-ils pas souvent une fonction éminemment créatrice en suscitant, chez l'individu et chez les collectivités, un

des remous assez violents. Faut-il voir dans la récente mise à pied des professeurs « étrangers » de sociologie à l'Université de Moncton l'aboutissement d'une telle réaction ? Notre analyse et tout le débat⁽²⁵⁾ qu'a suscité cette « affaire » tendent, au moins, à démontrer qu'elle fut loin d'en être étrangère.

changement, et peut-être même un progrès d'ordre qualitatif, une libération ? C'est peut-être l'une des hypocrisies de notre époque que de tenter de camoufler des conflits qui risquent de modifier un ordre social plus ou moins périmé ou corrompu. Pourquoi d'ailleurs chercher à les cacher ? De telles attitudes peuvent-elles faire disparaître les causes qui leur ont donné naissance ? Les conflits les plus dangereux ne sont-ils pas précisément ceux-là même que l'on tente, sciemment ou non, d'ignorer, voire même de nier l'existence ?

- (25) Il serait intéressant et significatif à cet égard d'analyser le contenu des nombreuses lettres parues dans « L'opinion du lecteur » de *L'Évangéline* au cours des mois d'avril et de mai derniers. Que l'on nous permette d'en citer quelques extraits : « Il est grand temps que l'on commence à nommer les choses par leurs vrais noms, en dénonçant cette « crapule » qui depuis trop longtemps déjà infecte l'atmosphère de l'Université de Moncton... Afin d'y restaurer l'ordre et l'honneur, il importe que le ménage maintenant commencé à l'Université de Moncton soit mené à bonne fin... Notre Université... ne doit pas tomber la proie d'une poignée de révolutionnaires, à la recherche d'un tremplin à leur démagogie ou à leur haine de toute société dûment organisée... » (« Les révolutionnaires de salon » anonyme, *L'Évangéline*, édition du mardi le 6 mai 1969, page 4). Et cet autre passage de même veine, également anonyme : « Des étrangers se disant « sociologues » viennent nous dire que nous avons rien... nous montrent tout ce qui nous manque... Pourquoi ? pour nous empêcher de vivre pleinement avec les richesses que nous avons. D'heureux que nous sommes avec ce que nous avons, nous devenons malheureux en songeant à ce que nous n'avons pas... à ce que nous pourrions avoir. Ainsi naît la révolte pour la révolte. Par conséquent, nous sommes là devant la contestation radicale : le futur conteste le présent. » (« Noirceur ou noircisseur ??? », anonyme, *L'Évangéline*, édition du mercredi le 16 avril 1969, page 4). Il existe cependant des opinions plus tolérantes à l'égard des sociologues « étrangers » : « Pourquoi accuser les sociologues comme étant responsables de l'éveil de la conscience chez certains étudiants tandis que ceci devrait être caractéristique de tout être pensant ? Il semble y avoir des gens, qui pour diverses raisons, préfèrent voiler la réalité... Il existe des faits observables autour de nous qui ne disparaîtront pas, même si l'on achète des « billets de retour » à quatre sociologues de notre région qui, à mon avis, se sont déjà justifiés. » (Mme M.A. Bourque, *L'Évangéline*, édition du jeudi le 17 avril 1969, page 4).

Le présent pour l'Acadien paraît parfois ambigu à souhait. Il lui reste bien sûr le passé et l'avenir, mais selon l'âge, on choisit souvent l'un ou l'autre, rarement l'un et l'autre. Chez les plus vieux, on semble parfois se complaire dans un passé⁽²⁶⁾ qui paraît justement dépassé aux yeux des plus jeunes, étudiants universitaires surtout, qui s'acharnent, quelque peu maladroitement, à couper les amarres qui les lient au passé⁽²⁷⁾. Faut-il voir dans ces deux attitudes une contradiction fondamentale, ou un simple reflet d'une société en voie de passage ? Les uns se contentent-ils d'écrire l'histoire,

(26) En feuilletant par exemple les cahiers de *La Société Historique Acadienne*, on constate que peu d'articles de fond portent sur le présent ou même sur le passé immédiat. La plupart réfèrent au passé éloigné. Il faut cependant ajouter que plusieurs de ces analyses sont remarquablement bien menées et constituent une documentation de grande valeur pour l'historien. Mais une telle référence au passé lointain, peu compromettante politiquement dans l'immédiat, pour peu qu'elle se généralise, dénote un certain blocage par rapport au changement et témoigne d'un attachement traditionaliste... C'est précisément ce trait de mentalité que nous voulons souligner sans pour autant chercher à critiquer la valeur positive de ces recherches. « Pour survivre et progresser, une collectivité doit cultiver l'art de s'adapter aux exigences du présent *pour préparer l'avenir*, tout en restant fidèle au passé », écrivait fort justement le président fondateur de la Société Historique Acadienne dans la présentation du cahier No 1. (C'est nous qui soulignons). L'histoire n'est pas que passé et traditions, et il y a plus que l'histoire écrite et à écrire ; il y a aussi l'histoire-en-train-de-se-faire et l'histoire-à-faire.

(27) Voici quelques exemples de cette attitude : « L'Assemblée recommande que les signes patriotiques tels le drapeau, l'hymne, la patronne, la fête nationale soient conservés dans la richesse folklorique de l'Acadie, mais ne soient pas invoqués comme signes d'identité nationale... » (Résolution du Ralliement de la jeunesse acadienne, Memramcook, N.-B., avril 1966 ; près de 200 délégués francophones de 16 à 25 ans, provenant surtout des Maritimes, ont discuté pendant trois jours à ce Ralliement, premier du genre en milieu acadien, de l'avenir de l'Acadie, de son présent et de son passé). « Il faudra suivre votre recette et vivre de vos illusions. Confions-nous donc, avec toute l'ardeur que nous a légué Evangéline en 1755, à notre élite. Cette élite qui nous véhicule la déportation depuis 214 années. On commence à avoir nos stigmates et le creux de la cervelle fatiguée. » (L'opinion du lecteur, *L'Evangéline*, mardi 22 avril 1969, p. 4, signée : Un abruti, M. Irénée Saint-Jean, Université de Moncton). Consulter aussi *L'Insecte* et *Moustache*, publications des étudiants de l'Université de Moncton.

sans trop chercher à y prendre pied ? Les autres ne désirent-ils que la faire, sans chercher à connaître l'histoire qui les a en quelque sorte produits ?

Déracinée de son habitat traditionnel et presque dépossédée de la capacité de retrouver son unité, la culture acadienne est menacée d'effritement et de syncrétisme par la civilisation (américaine) de consommation. L'Acadie a un besoin urgent de refaire oeuvre collective, de se reconstruire. La civilisation de consommation lui propose de consommer⁽²⁸⁾. Dans un tel contexte, un avenir acadien peut apparaître sans issue. Mais à quoi sert de récupérer le passé sinon pour mieux le réassumer dans un projet d'avenir ? Ce plongeon dans l'histoire nous semble particulièrement nécessaire chez les sociétés, qui, comme l'Acadie, portent depuis longtemps la cicatrice d'événements traumatisants. Il en est peut-être des sociétés comme des individus : le psychanalyste, face à son patient, lui apprend non pas à nier son histoire, ni à rompre radicalement avec celle-ci, si troublante soit-elle, mais à la revivre dans les cadres contrôlés de l'entretien clinique afin de l'assumer et ainsi canaliser et contrôler des énergies devenues conscientes. Analogiquement, l'Acadie a peut-être besoin d'idéologies, mieux encore d'utopies,⁽²⁹⁾ capables de mobiliser la population autour de ses véritables enjeux collectifs. Récupérer les valeurs de la tradition ne doit pas signifier cependant restaurer le passé : ce serait tomber dans du traditionalisme à outrance. Il s'agit plutôt de réassumer ce passé afin de

(28) Civilisation de consommation qui, comme le souligne Berque « en échange de sa volonté de construire et de se construire... lui propose de consommer ». Voir BERQUE, Jacques : *Dépossession du monde*, aux Editions du Seuil, Paris, 1964, page 211.

(29) Nous n'utilisons pas ici utopie dans le sens que lui donne d'habitude le langage courant, à savoir : projection de désirs, imagination du désirable, illusion d'un avenir irréel voire même irréalisable. Nous entendons utopie dans le sens de sa dimension proprement créatrice que lui redécouvre la sociologie contemporaine, et dont Auguste Comte et Karl Mannheim avaient déjà posé les bases, celle d'être « ... l'expression d'une volonté consciente et réfléchie... elle est une parole dirigée vers le futur, une anticipation agissante. » (Roger BASTIDE : « Mythes et Utopies », *Cahiers Internationaux de Sociologie*, Volume XVIII, 1960, p. 6). L'utopie n'est donc pas fuite hors de l'histoire, comme l'entendait Marx, mais insertion dans l'histoire, en tant que projet d'une histoire à faire.

recupérer le sens de la continuité historique. Ainsi libérée par la prise de conscience de son histoire, « la culture en tant que conscience historique »^(29b) devient projet, expression d'une volonté de posséder le monde et de le revêtir d'une signification habitable. Projet qui s'enracine fatalement dans une double dimension temporelle : la tradition et l'avenir.

Dans le contexte acadien actuel, on doit se demander si vraiment les définitions explicites de la situation telles qu'entretenues et assumées par les élites au pouvoir sont l'authentique expression d'une culture consciente de ses fondements. En ce sens les contradictions du « fait acadien » doivent être démystifiées :

« Les groupes sociaux et les individus qu'ils englobent ont-ils une connaissance objective de leur situation réelle ou bien participent-ils globalement à une idéologie paralysante... qui serait un obstacle socio-culturel au décollage... socio-économique?... quelle est leur « vision totale du monde »?... Ce fait acadien est-il une survivance, un élément dysfonctionnel dans la société globale, un mythe nationaliste, une rationalisation désespérée de consciences malheureuses ou bien est-ce la manifestation d'une volonté de *repossession du monde*... est-ce une réalité latente qui cherche à s'exprimer vigoureusement, un fait social réel que des mystifications qui relèvent de la stratégie politique comme de l'irresponsabilité tentent de nier ou de dissimuler ? »⁽³⁰⁾.

(29b) Voir DUMONT, Fernand : *Le lieu de l'homme. La culture comme distance et mémoire*. Collection CONSTANTES, Volume 14, Editions HMH, chapitre 6 : « La culture en tant que conscience historique, » Montréal, 1968.

(30) A. EVEN, J.-P. HAUTECOEUR, R.-J. RAVAUULT, *op. cit.*, p. 46. Parmi les problèmes que des recherches bien orientées éclairciraient, les suivants nous semblent particulièrement importants : *Premièrement* : Quelles sont les idéologies du milieu acadien ? Quelle fonction sociale (ou fonctions) exercent-elles dans la société globale acadienne ? dans les Maritimes ? dans le pays ? Quelles sont la nature et la fonction du « pouvoir acadien », et quels intérêts il sert : ceux de la communauté acadienne dans son ensemble ; ou ceux d'une « classe » sociale acadienne ; ou bien ceux d'une bourgeoisie politico-économique transcendant la dimension ethnique ; ou encore simplement ceux d'une classe politico-économique anglosaxonne restreinte comme ce fut le cas pendant la seconde moitié du XVIII^e siècle ? (Voir à ce sujet : BRUN, Régis S. : « Histoire socio-

Parmi les nombreuses expressions de cette conscience malheureuse, soulignons à titre d'illustration l'imitation des modèles culturels du dominateur, qui manifeste souvent chez l'Acadien comme chez d'autres minoritaires, de profondes attitudes plus ou moins conscientes de soumission et de dépendance en entretenant le mythe de la supériorité transcendante du majoritaire. De telles attitudes, pour peu qu'elles soient répandues, maintiennent la minorité constamment à la remorque de la majorité et infirment sa capacité de création collective.⁽³¹⁾ Donnons comme exemple d'un tel trait de mentalité, assez largement diffusé croyons-nous, à savoir cette image de l'Anglais dont le but parfois avoué de nombreux Acadiens est atteindre le niveau prétendument supérieur (et non d'exprimer sa propre culture à sa façon), ce passage tiré d'un monologue d'un jeune Acadien :

« ... et la vie à ... pour commencer, était très dure. *Les gens avaient peur des Anglais.* Si un Anglais passait dans le village, ben, *tous les gens en avaient peur*, mais c'est pu comme ça, *maintenant les Français sont au niveau des Anglais*, pis on s'accorde très bien, ça marche très bien ensemble ...

... On a surtout essayé de préserver le français, *mais pas en méprisant l'Anglais, ou en lui disant : ben, t'es moins que moi, toi, parce que tu es Anglais.* Non, non, *on a essayé de s'élever au niveau de l'Anglais sans l'a-*

démographique du sud-est du Nouveau-Brunswick. Migrations acadiennes et seigneuries anglaises (1760-1810) » in *La Société Historique Acadienne*, Cahier No 22, Volume III, No 2, janvier-février-mars 1969, Moncton, N.-B., pp. 58 à 88). *Deuxièmement* : Dans quelle mesure un « projet acadien » serait-il préjudiciable au développement de l'ensemble de la région économiquement faible des Maritimes, et vice-versa ? quelle priorité accorder à un développement d'ordre socio-culturel par rapport à un développement purement économique ?

(31) « La vie française a toujours été une lutte, et toujours à armes inégales, ce qui ne peut que laisser des traces sur la mentalité acadienne. Un siècle d'incertitude alors que leur pays a changé d'allégeance neuf fois, et un demi-siècle de luttes alors qu'ils vivaient sous la domination anglaise, ont certainement marqué les Acadiens d'une façon qui les rend timides ou hésitants... Après la dispersion... il était ce citoyen qui n'a rien de plein droit. » (LEBLANC, Emery: *op. cit.*, pp. 121-122).

baisser. Pis on a réussi jusqu'à un certain point, je pense. »⁽³²⁾

Projet éminemment collectif, car l'enjeu ne saurait se réduire au danger d'une simple assimilation linguistique. Beaucoup plus grave nous paraît la menace d'une prolétarianisation socio-économique et d'une aliénation culturelle⁽³³⁾ qui

(32) Monologue tiré du film réalisé en 1968 par Léonard Forest de l'Office National du Film: *Les Acadiens de la dispersion*. On peut souligner que les élites acadiennes entretiennent elles-mêmes parfois ce défaitisme. Un exemple récent: au cours de l'année 1968, le comité exécutif de l'Université de Moncton, invité à présenter un mémoire à la Commission de l'Enseignement Supérieur du Nouveau-Brunswick sur les prévisions budgétaires pour les cinq années à venir (1969-1974), le rédige en anglais. Interrogé à ce sujet par des étudiants représentant leur association, un membre du comité exécutif de l'université aurait répondu: « Beggars can't be choosers ».

(33) Le mémoire du collège de Bathurst présenté récemment à la Commission d'étude de l'union des provinces maritimes le reconnaît explicitement. Le mémoire souligne que depuis la dispersion et la conquête, les Acadiens des Maritimes ont subi de multiples contraintes: économiques, politiques, scolaires, religieuses, linguistiques, sociales, etc. « Ceux qui prétendent que la survivance du fait acadien n'a plus à être remise en question se trompent, car aucune société ne peut vivre 200 ans dans un tel contexte d'aliénation et ne pas s'intégrer plus ou moins à la société qui assume à sa place toutes les responsabilités », poursuit le mémoire. Il déclare aussi que les Acadiens n'ont pas survécu, mais qu'il faut plutôt dire modestement qu'un certain nombre de valeurs acadiennes surnagent encore, là où la masse, l'isolement, le type d'économie et quelques autres facteurs l'ont permis. Le mémoire souligne que la langue est une de ces valeurs et beaucoup confondent la survie du français et le phénomène global de la survivance. « Mais la langue elle-même ne tient-elle pas à une immense réalité sous-jacente dont elle n'est qu'un mode d'expression parmi tant d'autres? Et n'est-ce pas au coeur même de cette réalité que tout le drame s'est joué et continue à se jouer? » Le mémoire rejette vigoureusement la thèse de la survivance « assurée » dans le cadre actuel de la Confédération. « Celle-ci n'a jamais reconnu nos droits les plus élémentaires... Aucun texte ne peut adéquatement protéger une minorité de 10 ou 17% diluée dans une masse anglophone mille fois plus riche et nullement intéressée à partager les frais de la survivance. Ceux qui le prétendent, ne connaissent pas leur histoire » (Extrait de *L'Évangéline*, jeudi 29 mai 1969, p. 1; l'article porte comme entête: « L'Union des Maritimes: un suicide collectif »).

guette de larges secteurs de la population. Mêmes anglicisés ou américanisés, les Acadiens ne deviendront pas pour autant « développés », le sous-développement dans les provinces maritimes n'étant pas l'apanage exclusif des francophones⁽³⁴⁾. Comment oublier son défaitisme séculaire ; comment s'arracher d'une histoire de repliement, de passivité et de pauvreté ; comment séculariser ou laïciser une culture qui a accordé une si large part au religieux ; comment urbaniser un monde dont les racines s'agrippent toujours solidement en pleine terre rurale ; comment en somme rompre avec un passé si lourd sans risquer un déracinement total, sans hypothéquer et déposséder pour des générations à venir tout un monde en droit de s'exprimer, de vivre ? Le problème n'est plus, s'il le fut déjà, de permettre à l'Acadien de sauver une langue encore trop souvent « bâtarde ». Le défi du moment, c'est de construire une culture qui soit un lieu habitable pour les générations de demain, un monde où la langue sera porteuse de valeurs authentiques. L'obstacle, il faut le chercher, pour ensuite le démystifier, tout autant au sein du mythe acadien, dans les contradictions de la conscience malheureuse de cette « misérable Acadie » dont parlait Voltaire, que dans les contraintes objectives des structures sociales, que dans les attitudes souvent discriminatoires et intolérantes des populations anglophones voisines.

(34) Diverses études permettent de s'en rendre compte, par exemple, celle de PEPIN, Pierre-Yves: *Milieus, genres de vie ruraux et pauvreté dans les Maritimes*, Imprimeur de la Reine, 1967, Projet no 15002 de l'ARDA, V + 168 p. Cependant, mises à part quelques strates socio-économiques privilégiées, il nous semble incontestable que la condition de pauvreté frappe plus durement la collectivité acadienne dans son ensemble. Parmi les analyses qui rendent compte de cet état de pauvreté qui frappe durement les secteurs francophones des provinces atlantiques, mentionnons en particulier celles qui ont porté depuis 1956, dans le cadre de l'ARDA, sur le territoire pilote du Nord-Est du Nouveau-Brunswick, soit : les rapports du professeur Hugh WHALEN, et ceux des groupes HUNTING, LOCKWOOD et DYNAMIE ; l'étude du professeur Alain EVEN : *Les blocages sociologiques au développement économique et social dans le Nord-Est du Nouveau-Brunswick*, 1967 (ronéotypé, non publié) ; et enfin l'enquête socio-économique récente (novembre 1968) du Ministère de l'Expansion économique régionale : *Rapport préliminaire de l'enquête, région de Restigouche-sud*, 205 p.

Ce sont bien sûr tous les milieux acadiens qui sont appelés à participer à la création et à la réalisation d'un tel projet, et non seulement telle classe ou telle élite. Mais on peut déjà préciser le rôle des politiciens et des intellectuels : au politique de sensibiliser les masses autour des véritables enjeux collectifs qui constituent la dramatique de leur quotidienneté; quant aux intellectuels — nous pensons notamment au sociologue, à l'historien et à l'économiste — leur science leur permet d'explicitier ces enjeux, de fixer les limites des choix possibles en triant de l'histoire le possible du nécessaire. Ainsi l'intellectuel engagé participera, de son métier, à la récupération de l'héritage culturel de sa société pour mieux le réassumer dans un projet d'avenir : utopie d'un monde à habiter d'une culture qui retrouve enfin son unité et sa signification, utopie d'une Acadie vivante, selon l'expression de l'historien Antoine Bernard.

Par son histoire et son devenir, le Québec demeure l'allié le plus précieux d'une Acadie soucieuse de dépassement. Encore faut-il qu'une telle alliance se fasse sous le signe d'une mutuelle coopération et se concrétise par des gestes politiques, économiques et culturels positifs et non purement symboliques. Le temps n'est plus à la commisération d'une part, et à la méfiance d'autre part. Nous pensons en particulier à deux domaines précis où une collaboration planifiée aurait pu rapprocher davantage ces deux tronçons d'un même arbre, chacun dans son intérêt propre : l'ARDA et l'enseignement universitaire⁽³⁵⁾. L'Acadie de demain ne peut plus

(35) N'aurait-on pas pu, par exemple, entreprendre dans un même projet le développement de ces deux régions contiguës, la Gaspésie et le nord-est du Nouveau-Brunswick, qu'un ensemble de caractéristiques socio-culturelles et économiques communes unissent, mais qu'une frontière politique artificielle, et sans doute une quelconque barrière régionaliste, séparent ? L'on s'explique mal, dans l'optique d'une politique désintéressée d'une poursuite du bien commun, comment le Québec et le N.-B. ont pu s'isoler d'une telle façon. Par ailleurs, a-t-on suffisamment planifié l'avenir de l'Université du Québec — section Rimouski — et l'Université de Moncton, desservant chacune un même bassin de population ? L'ouverture de secteurs académiques identiques à Rimouski qu'à Moncton pourrait compromettre dangereusement le développement de l'Université de Moncton, et partant, celui de la collectivité francophone des Maritimes.

vivre comme naguère dans l'isolement. Elle devra s'ouvrir sur un monde francophone dépassant largement les cadres par trop restreints de la réalité française des Maritimes.⁽³⁶⁾

De même, si l'Acadie ne peut plus vivre repliée sur elle-même, pendant combien longtemps encore pourra-t-elle s'accommoder d'une situation de pauvreté maintenant deux fois centenaire qui menace, dans un monde où de plus en plus le pauvre est exclus du pouvoir, « d'accélérer le processus d'assimilation qui est de nature à simplifier la situation ou à la faire exploser », comme le soulignait le mémoire des étudiants cité plus haut ? Doit-on espérer que cette même pauvreté guidera un jour l'Acadie vers cette autre utopie d'un Québec, selon l'expression du sociologue Gérard Fortin, « ville à inventer » ?

Dépossédée de sa volonté de construire et de se construire, une culture se verrait réduite à n'être qu'une sorte de « succédané de conscience historique »⁽³⁷⁾ et ne saurait se donner de véritable projet : tel nous semble le drame collectif de cette Acadie anomique, « déboussolée », sans projet.

(36) Mais ne devra-t-elle pas auparavant se débarrasser de certaines images très dévalorisantes de l'étranger, notamment des Français et des Québécois, assez largement répandues en certains milieux acadiens, et que la crise de l'affaire de la sociologie à l'Université de Moncton a permis d'expliciter ? Nos propos rejoignent ici ceux-là mêmes que tenait le 30 mai dernier aux lecteurs de *L'Évangéline* (p. 4) M. Pierre Vagneux, anciennement professeur à l'Université de Moncton : « L'Université de Moncton recrute ses professeurs dans le potentiel de la francophonie... les Français (entre autres) viennent et apportent avec eux des idées « nouvelles ». Un Acadien en apporterait autant en France où à Madagascar... Il se peut que les Français... agissent comme catalyseurs. Mais les éléments réels de cette transformation sont l'évolution de l'Acadie et son ouverture au monde. Partout se manifeste un désir d'émancipation, à double face pour l'Acadie qui participe à l'édification du Canada et à celle de sa propre identité. A cette édification, tout étranger francophone devrait pouvoir apporter sa pierre... (qui) trouverait sa place dans l'édification de l'Acadie de demain... Certains disent que l'Acadie ne peut courir le risque d'accueillir ces « étrangers ». Je pense au contraire qu'elle ne peut pas se permettre de ne pas les accueillir. »

(37) Expression prêtée par Bahman NIRUMAND à des populations maintenues dans le sous-développement, tirée de MARCUSE, Herbert : *La fin de l'utopie*, aux Editions du Seuil, Paris, 1968, page 121.

Sans projet le passé devient fade, le présent s'effrite, l'avenir apparaît sans issue. Récupérer le sens de l'histoire, retracer la trame de la continuité historique, c'est déjà libérer ces énergies créatrices à peine perceptibles mais toujours présentes à travers l'évolution de l'Acadie. Ce sens, la tradition le porte déjà. L'avenir n'a-t-il pas commencé hier ?

A travers les méandres d'un passé ambigu, mystérieux cheminement d'une conscience à la recherche de son histoire, l'ACADIE — dans sa genèse, son évolution et ses contradictions — offre à celui qui sait lire au-delà de l'événement, des éléments vivants d'une culture non seulement de domination, mais aussi de résistance et de survivance. L'histoire y a semé les mythes de l'espérance toujours inachevée qui inspire depuis les origines de l'homme, à travers inégalités, injustices et pauvreté, les mouvements millénaristes dans leur pèlerinage vers la cité idéale de la terre promise, quête d'un bonheur guidé par le souvenir nostalgique d'un paradis perdu et la recherche d'une ARCADIE — terre d'abondance.

CAMILLE RICHARD